



NEWSLETTER

Alliance européenne pour l'apprentissage

Juillet 2023

La CEC a participé à la réunion de l'Alliance européenne pour l'apprentissage organisée par la Commission européenne à Bruxelles le 27/06/23.

Au cours du panel "L'apprentissage comme moyen d'inclusion sociale", la CEC, par l'intermédiaire de Jean Buffenoir, a présenté les objectifs et la méthodologie du projet Skills for long term unemployed - SKY financé par la Commission européenne. Lire [ici](#)

Les réactions de la Commission européenne et des parties prenantes de l'événement (prestataires de formation professionnelle, entreprises, autorités publiques, sociétés civiles) concernant la mise en œuvre des micro-formations et leur certification pour les chômeurs de longue durée ont été très positives.

Veillez trouver ci-joint le témoignage du CEC sur l'expérience que les partenaires du projet ont essayé de développer et de structurer dans le cadre de SKY.

L'émergence du Cadre européen de référence a eu un impact significatif sur les réformes des programmes scolaires des Etats membres en incorporant l'approche par les compétences dans tous les programmes éducatifs et professionnels. Le développement des compétences dans les cadres des programmes scolaires et pour l'apprentissage tout au long de la vie est devenu un impératif politique majeur. Ainsi, la compétence a été divisée en un ensemble de variations telles que la compétence clé, la compétence transversale, la compétence numérique, la compétence sociale, et bien d'autres encore. La compétence est le dernier concept à la mode, utilisé par tous les acteurs de l'éducation et de la formation professionnelle, mais il a perdu de son sens pour les demandeurs d'emploi et les exclus sociaux qui constituent le public auquel nous avons affaire. Les chômeurs ne comprennent pas les formulations utilisées par les conseillers d'orientation professionnelle qui se réfèrent sans cesse au mot "compétence". "Quelles sont vos compétences, quelles sont les compétences que vous connaissez, pouvez-vous décrire vos compétences ?"

Dans le projet SKY, nous ne parlons pas de compétences, mais nous nous concentrons sur les activités réellement effectuées sur le lieu de travail. Nous avons remarqué que les travailleurs, lorsqu'ils décrivent leur profession, ne parlent jamais de compétences mais expliquent avec leurs propres mots : comment ils conduisent une machine, manipulent un outil, suivent les règles, rendent compte au directeur, etc. En fait, ils parlent de leur geste professionnel et de leur attitude au travail. SKY a pris en compte la voix des travailleurs comme base essentielle de la conception du programme de formation.

Les travailleurs permanents disent souvent aux nouveaux arrivants : "Je vais te montrer comment utiliser cet outil et tu gagneras en confiance après beaucoup de temps de pratique". La pratique sur le lieu de travail est la clé de la professionnalisation. La formation dispensée par le travailleur expérimenté

skyltu.eu

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.



Cofinancé par
l'Union européenne



est toujours une micro-formation visant à donner au stagiaire uniquement les compétences et les connaissances fondamentales nécessaires pour accomplir les tâches requises par les employeurs.

SKY, en partenariat avec 5 pays de l'UE, a développé des programmes de micro-formation uniquement issus de l'observation et de l'analyse des gestes professionnels réalisés sur le lieu de travail et commentés par les travailleurs eux-mêmes sous l'accord de nos entreprises partenaires. Il s'agit d'une approche ascendante visant à fournir des compétences de base aux chômeurs, leur permettant d'effectuer rapidement une activité professionnelle simple et constituant un moyen convivial d'inclusion sociale sur le marché du travail.

SKY est une sorte de système d'apprentissage à très court terme proposé aux chômeurs qui en ont assez et sont réticents à tout type de programme d'enseignement professionnel classique dont le contenu d'apprentissage se réfère à des normes de compétence rigides.

SKY soutient l'inclusion sociale en établissant un accord entre le candidat, le prestataire de formation, les institutions d'orientation et les entreprises. Le candidat est conscient des compétences qu'il va acquérir au cours de la microformation grâce aux témoignages des travailleurs permanents sur l'activité professionnelle (vidéo du geste professionnel). L'entreprise (travailleurs et employeurs) est prête à accueillir les stagiaires sur un lieu de travail dédié en déficit de main d'œuvre. Les organismes de formation ont conçu une session de micro-formation basée sur des résultats d'apprentissage pratiques sur les gestes et attitudes professionnels. Les institutions d'orientation ont développé de nouveaux outils pour sélectionner les candidats au projet SKY.

Le point clé de l'apprentissage SKY repose sur le gentleman agreement entre toutes les parties pour faciliter l'inclusion sociale tout en assistant à une session de micro-formation consacrée aux compétences concrètes sur un lieu de travail. SKY est un système innovant gagnant-gagnant qui prévoit l'avancement des micro-crédits pour l'EFTP.

Actualités CEC

Le projet KA2 Erasmus+ "GAP" sur l'accompagnement post-formation dans l'EFP présenté par l'un de nos membres belges AID a été accepté par l'Agence Erasmus+ belge.

Trois membres du CEC sont impliqués dans ce projet : la Fondazione Luigi Clerici, Technical Training Bulgaria, MESOGIAKO et un partenaire roumain ACDC.

